

ÉDITION 7 NO. 6 | AOÛT 2021

NOUVELLES DE VAL-JOLI



**MOT DE LA DIRECTRICE
GÉNÉRALE**
par Marie-Céline Corbeil



MOT DU MAIRE



Bonjour à tous,

N'oubliez pas que ceux qui sont intéressés à avoir la fibre optique à la maison pour le service internet, télévision ou téléphone, Cooptel est disponible dans la municipalité. Si vous appelez et qu'on vous répond que le service n'est pas disponible, il faudrait nous en aviser en contactant le bureau municipal pour qu'on puisse vérifier. Toutes les résidences sans exception peuvent avoir le service. C'est l'entente signée avec COOPTTEL.

Les travaux d'asphaltage devraient débuter dans les prochaines semaines pour les rues Bourassa, Des Fossés, Du Rocher, De La Falaise, O'Donnell, et St Antoine.

L'approche du Chemin Kendall et Route 249 devraient être asphaltées dans les prochains jours.

Nous sommes à refaire le stationnement de l'hôtel de ville car ces travaux étaient reportés d'année en année pour diverses raisons.

Les soumissions pour la réfection du rang 11 ont été ouvertes vendredi dernier. L'appel d'offre est fait conjointement avec la Ville de Windsor pour le kilomètre mitoyen et par Val-Joli pour le reste de la demande.

Nous avons redéposé une demande d'aide financière pour le pavage du rang 9 sur 700 mètres à partir de la route 249 et pour une partie du Chemin Grande ligne à partir de la route 143 car nous avons été refusés au printemps 2021.

Rolland Camiré
Maire

Bonjour à tous,

Un petit mot ce mois-ci pour vous remercier à l'avance de votre patience pour les prochaines semaines puisque la municipalité effectue plusieurs travaux d'infrastructures qui peuvent causer quelques désagréments comme l'accès à vos boîtes aux lettres pendant les travaux de stationnement ou des ralentissements de circulations pendant les travaux de fauchage, de creusage de fossés et de pavage. Merci de votre prudence envers les travailleurs en circulant lentement.

Je vous rappelle que le masque est toujours exigé pour l'accès à nos bureaux, tel qu'exigé par la santé publique. Encore une fois, il est important de préserver la santé de nos travailleurs.

En terminant, nous avons le plaisir d'accueillir dans l'équipe M. Mario St-Pierre qui a accepté de nous offrir quelques heures de travail par semaine pour aider l'équipe de voirie pour l'entretien des espaces publics et pour tout autre projet. C'est bien apprécié!

Bon été!

Marie-Céline Corbeil
Directrice générale



Taux pour approvisionnement temporaire à partir du réseau d'aqueduc municipal pour 2021

Tout intervenant qui a besoin de s'approvisionner temporairement en eau à partir du réseau municipal peut faire la demande.

La tarification est au m3 de 2\$ l'unité est payable à la municipalité.

Il est interdit de s'approvisionner à tout endroit sans l'autorisation de la municipalité.

MOT DE L'URBANISTE



Bonjour à tous,

Il est important de vous rappeler que les abris d'auto temporaire communément appelés « abri-tempo » peuvent être installés qu'entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante. Un seul abri est autorisé pour cette période en dehors de celle-ci, l'abri temporaire doit être enlevé. Il est donc interdit de conserver ou d'installer l'abri d'auto temporaire entre le 15 avril et le 15 octobre d'une même année. Il est important de souligner que les abris d'auto sont également interdits en dehors de la période autorisée même s'ils ne sont pas visibles à partir de la route.

Je vous remercie de votre collaboration. Si vous avez des questions n'hésitez pas à me rejoindre au 819-845-7663, poste 102 ou par courriel à urbanisme@val-joli.ca.

Frédéric Bernier

Inspecteur en bâtiments et environnement

819 845-7663 poste 25

urbanisme@val-joli.ca

horaire:

Lundi au mercredi



VERSEMENTS DES TAXES

Le prochain versement est le 30 août 2021.

Vous pouvez payer vos taxes par via votre institution financière, par chèque postdaté ou par Interac. La boîte bleue est toujours disponible pour y déposer vos chèques en dehors des heures d'ouverture.



HEURES D'OUVERTURE - 2021

Ouvert du 28 avril au 27 novembre

DIMANCHE - LUNDI- MARDI → FERMÉ

MERCREDI - JEUDI - VENDREDI → 9H À 17H

SAMEDI → 9H À 15H

666, chemin Keenan, Melbourne

INFORMATION
T. 819 845-2544 ou 819 826-6505 poste 321

sgmr@val-saint-francois.qc.ca
val-saint-francois.qc.ca



TARIFICATION 2021

- MATELAS ET MEUBLES REMBOURRÉS → 15.00\$ / morceau
- BARDEAU D'ASPHALTE TRIÉ → Prix à confirmer
- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION NON VALORISABLES → Voir la grille ci-dessous

Exemples : fenêtre papier noir, bois avec métal ou plastique, gypse, laine isolante, recouvrement de vinyle.

Le bois et le bardeau d'asphalte ne font pas partie de cette catégorie.

Gratuit si moins de 0.5 m3

VOLUME (M3)	TARIFICATION MULTIMATIÈRES	VOLUME (M3)	TARIFICATION MULTIMATIÈRES
0.5 m3	15.00 \$	3 m3	90.00 \$
1 m3	30.00 \$	3.5 m3	105.00 \$
1.5 m3	45.00 \$	4 m3	120.00 \$
2 m3	60.00 \$	4.5 m3	135.00 \$
2.5 m3	75.00 \$	5 m3	150.00 \$

→ 0.5 m3 : comparable à un bac de 360 litres

GRATUIT

- Bois
- Branches
- Briques et béton
- Carton
- Électroménager
- Herbe et feuilles
- Matériel électronique
- Matériel réutilisable
- Métal
- Plastique agricole
- Résidus domestiques dangereux
- Vêtements
- Tubulures acériques
- Terre non contaminée



FÊTE DU TRAVAIL

Veillez noter que la municipalité sera fermée le lundi 6 septembre pour la fête du Travail. Nous serons de retour mercredi le 8 septembre.

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le 13 septembre 2021 à 20 h. Les normes sanitaires sont toujours en vigueur (port du masque obligatoire, désinfection des mains et 2 mètres de distance).



GÉNÉRATRICE 20 kW À VENDRE

La municipalité de Val-Joli désire se départir d'une génératrice 20kW de marque Kubota KB10775, modèle SQ1210, achetée en 2013 par la municipalité.

Soyez avisé que

- le moteur est défectueux
- la municipalité ne fera pas la livraison de la génératrice
- le prix minimal exigé est de 1000\$

Pour toute information ou pour voir la génératrice, laissez un message au 819 845-7663, poste 24, un employé vous rappellera pour vous donner rendez-vous.



Si vous êtes intéressé, veuillez faire parvenir votre offre dans une enveloppe cachetée comprenant :

- Votre nom
- Votre numéro de téléphone
- Votre offre
- Un chèque certifié au montant de votre offre au nom de Municipalité de Val-Joli

Votre enveloppe **doit parvenir au plus tard le 13 septembre 2021 à 15h00** au bureau de la municipalité de Val-Joli, adressée à l'attention de

Marie-Céline Corbeil, directrice générale
Municipalité de Val-Joli
500, route 249
Val-Joli, QC J1S 0E8

Les enveloppes seront ouvertes publiquement le 13 septembre 2021, à 20h00, à l'occasion du conseil municipal. Toute offre inférieure à 1000\$ ne sera pas considérée.

Notez que toute personne est éligible à présenter une offre à condition de respecter les conditions énoncées dans la présente offre.

Programme de subvention pour l'achat de couches lavables et de produits d'hygiène personnelle durables

Couches

La MRC du Val-Saint-François offre une subvention pour l'achat de couches lavables et plus de 400 nouveau-nés ont bénéficié du programme depuis 2005. En plus d'économiser nos ressources naturelles, l'utilisation des couches de coton réduit considérablement notre quantité de déchet.

Les nouveaux parents qui optent pour les couches lavables neuves peuvent obtenir une subvention maximale de 50 % du coût d'achat. L'aide financière peut atteindre un maximum de 100 \$ à l'achat d'un ensemble de couches neuves, peu importe la marque.

Pour les couches lavables usagées, la MRC du Val-Saint-François rembourse également jusqu'à 50 % du coût. Par contre, la subvention est d'un maximum de 50 \$.

Produits d'hygiène personnelle durables

En collaboration avec le GRAME (Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement) et RECYC-QUÉBEC, la MRC du Val-Saint-François offre une subvention permettant d'alléger le prix d'achat de produits d'hygiène personnelle durables pour les citoyennes et citoyens du territoire.

Les citoyennes et citoyens du Val-Saint-François bénéficient donc maintenant d'une subvention couvrant jusqu'à 50 % du prix d'achat de produits d'hygiène personnelle durables, jusqu'à concurrence de 100 \$ par personne.

Les produits d'hygiène personnelle durables visés par cette subvention sont les suivants :

Les coupes menstruelles ; Les culottes menstruelles ;
Les serviettes hygiéniques lavables ; Les sous-vêtements avec protection pour l'incontinence ;
Les protections réutilisables pour l'incontinence.

Pour plus d'information rendez vous sur le site de la MRC Val-St-Francois:

www.val-saint-francois.qc.ca/services/couches-lavables

www.val-saint-francois.qc.ca/services/produits-dhygiene-personnelle-durables



Date d'émission : mars 21



Pour plus d'informations, contactez votre service incendie au **819-845-4678 poste 2** ou par courriel : prevention@regieincendiewindsor.ca

BONNE NOUVELLE!

INTERNET HAUTE VITESSE EST ENFIN DISPONIBLE À VAL-JOLI!

CONTACTEZ COOPTEL!

1-888-532-2667

Hôtel de ville :

Téléphone : 819 845-7663 Téléc. : 819 845-4399

Marie-Céline Corbeil, direction., P.26, direction@val-joli.ca

Frédéric Bernier, inspecteur., P.25, urbanisme@val-joli.ca

Josiane Perron adj., P.21, secretariat@val-joli.ca

Pier Lacasse, resp. voirie, P.24, voirie@val-joli.ca

500, Route 249 NOUS SOMMES FERMÉS LES MARDIS.
Val-Joli (QC) J1S 0E8 LUNDI 9H-12H, 13H-16H ET MERC.- VEND.

Pour toutes plaintes concernant les animaux :
SPA de l'Estrie : 819 821-4727

Membres du conseil :

Maire : Rolland Camiré, P.22
mairie@val-joli.ca

Siège 1 : Sylvain Côté
Siège 2 : Philippe Verly
Siège 3 : Gilles Perron
Siège 4 : Raymond Côté
Siège 5 : Lise Larochelle
Siège 6 : vacant



@municipalitevaljoli
[@valjoliloisirs](https://www.facebook.com/municipalitevaljoli)